N ° 114

DÉPARTEMENT	HÉRAULT
CANTON	MEZE
COMMUNE	MEZE

LE MAIRE DE LA VILLE DE MEZE,

VU, les articles, L2213.1 à L2213.6 du Code Général des collectivités territoriales,
VU, le code de la route et notamment les articles R.417-1, R.417-6 et R.411-25
VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,
VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5,
VU, la demande sollicitée par la SARL BAQUE gérée par M. BAQUE Ludovic, sise 6 lotissement le Romarin 34140 BOUZIGUES

CONSIDERANT, qu'il est nécessaire, en raison des travaux concernant le ravalement de façade n° 10 rue de l'Abattoir, de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement de ces opérations et d'éviter tout risque d'accident.

CIRCULATION URBAINE **ARRÊTE :**

INTERDICTION ET AUTORISATION TEMPORAIRE

Article 1 : Le stationnement est interdit et réservé au véhicule de la SARL « BAQUE » sur une place de parking en zone bleue à hauteur du n° 8 rue du Docteur Magne, du lundi 13 mars 2023, 07h00 au jeudi 13 avril 2023, 20h00.

Article 2 : Le permissionnaire est autorisé à installer un échafaudage n° 10 rue de l'Abattoir, (angle rue Jules Simon et rue du Docteur Magne), du lundi 13 mars 2023, 07h00 au jeudi 13 avril 2023, 20h00.

.

Article 3 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 heures avant minimum par la SARL BAQUE gérée par M. BAQUE Ludovic, sise 6 lotissement le Romarin 34140 BOUZIGUES, pour permettre l'application de cette mesure.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 6 mars 2023.

Le Maire

Thierry BAEZA

MAIRIE de MEZE Départ. de l'Hérault